



Règles du site de vol libre de Equihen-Plage

ATTENTION: A 1 Km sur la droite (Nord) , vous êtes dans l'axe de la piste de l'aérodrome du cap d'Alprech.

Il y a des fils de fer barbelés un peu partout.

Vérifier toujours la marée.

L'attero. officiel est sur le déco.

~~Eviter au maximum le vol au-dessus des maisons.~~

Le vol est interdit au-dessus des maisons et jardins. (plan joint)

Tu voles sous ta propre responsabilité.

Le niveau de pilote confirmé ffvl est indispensable pour voler sur ce site.

La station d'épuration est 30m derrière le déco. (mefiance)

Toute activité commerciale n'est possible qu'avec l'autorisation expresse du comite directeur du club //62

Une assurance responsabilité civile aérienne est strictement obligatoire pour voler sur ce site, elle pourra vous être réclamée à n'importe quel moment par n'importe qui.

RAPPEL: Pour avoir le droit de voler il est nécessaire d'avoir l'autorisation du propriétaire pour les décollages. Encas d'accident ce sera le premier document que vous réclamera l'assurance FFVL.

Le règlement intérieur du club permet

d'interdire l'accès à toute personne ayant un comportement inadapté.

Exemples : waggas ou figures engagées devant le décollage ou vol au dessus des propriétés privées ou non présentation de son assurance.

Camping sur le déco, pose dans la zone de bain, décollage des dunes est interdit.

Fréquence C.Q.143 987.5 +balise de Dannes et Licques

Si le vent est trop travers droit le site de la Crèche sera plus approprié.

S'il est travers gauche celui de Licques sera meilleur.

S'il est trop faible ce sera à Dannes.

Et s'il est trop fort alors il est indispensable de faire un tour dans les commerces du coin.

Merci de t'investir dans l'entretien des sites.

Bon vol et à bientôt

Damien Dewisme

Mise à jour 9 /2009

Pour les baptêmes bi places du club demander Laurent ou Serge, si vous voyez des parapentes ils sont certainement dans le coin. Il est impossible de prendre RDV avant c'est le vent qui décide et pas nous, ni vous. Alors économiser votre forfait.